



Semer des cultures fourragères dans une prairie vivante

Juillet 2020

Depuis quatre ans, la Chambre d'agriculture du Cantal teste le semis direct de méteils fourragers et d'espèces prairiales dans différentes zones du département. Les résultats obtenus permettent aujourd'hui de faire le point sur les premiers résultats mesurés et les itinéraires techniques les plus adaptés.



Pourquoi sursemer des espèces prairiales et du méteil fourrager dans des prairies vivantes ?

Cela permet :

- D'implanter des cultures avec une croissance soutenue en début de printemps pour s'adapter au changement climatique.
- D'augmenter les rendements fourragers des prairies peu productives sans les détruire.
- De limiter le salissement hivernal, en implantant des cultures d'automne, notamment dans les luzernes.
- De découper le feutrage racinaire des vieilles prairies et de multiplier les stolons des trèfles blancs.
- De favoriser la porosité et la vie du sol en introduisant des plantes au système racinaire puissant (seigle, vesce, trèfle violet, dactyle et féruque élevée) qui fourniront du sucre en début de printemps aux micro-organismes du sol.



Dactyle témoin de 5 ans et à droite partie sursemée en méteil de ferme. GAEC d'Incavanac de Vitrac, avril 2019



La même parcelle un mois plus tard à la récolte.

Comment sursemer dans une prairie vivante ?

Les quatre années d'observations ont permis de constater que le choix des outils était primordial pour réussir le sursemis dans les prairies vivantes. Il faut à minima un disque ouvreuse et deux disques semeurs en "V" pour ouvrir un sillon suffisamment large et créer de

la terre fine dans le lit de semence. Les semoirs à socs remplissent également ces conditions.

Lorsque la prairie de départ a un feutrage racinaire important, il est conseillé de rajouter un travail de disques pulvérisateurs (certains semoirs combinent différentes rangées de disques ouvreurs, pulvérisateurs et semeurs).

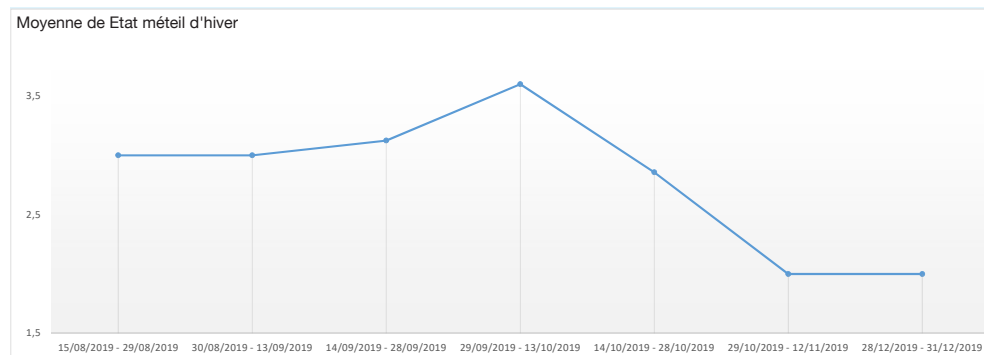
Pour les agriculteurs qui ne disposent pas de tels outils, il est possible de semer directement avec le combiné "herse-rotative-semoir".



Exemple de deux semoirs testés à l'INRA de MARCENAT (1050 m d'altitude) en septembre 2018. SIMTECH Tsem à gauche et Great Plains 3P à droite

QUELQUES RÉSULTATS OBSERVÉS

Influence de la date du semis sur le développement du semis direct



Date de semis

De février à fin mai 2020, Firmin Chambon a réalisé son stage de fin d'études à la chambre d'agriculture du Cantal pour suivre 37 parcelles de semis directs réalisés à l'automne 2019. Une version condensée du mémoire de Firmin CHAMBON est disponible en téléchargement sur le site de la chambre d'agriculture du Cantal.

La date de semis : viser la bonne période

En 2019, la période optimale de semis était la première quinzaine d'octobre, après le retour des pluies. Avant cette période, les semis ont souffert de la sécheresse et à partir de la fin octobre, beaucoup de semences ont pourri en raison d'un excès d'humidité et de froid.

La densité du couvert végétal : éviter les prairies denses

Plus la densité du couvert et du mât racinaire est importante, moins le sursemis a de chance de réussir. Il est déconseillé de semer dans une prairie dense.

Choix des espèces semées

Comme il s'agit de semer dans un couvert vivant, il faut choisir des espèces agressives avec un développement rapide. En 2019 sur les parcelles d'essais, on retrouvait au printemps une dominante de seigle fourrager, triticale, vesces velue et commune, avoine, ray grass et trèfle violet.

Fertilisation azotée

Avec un coût moyen d'implantation de 350 €/ha (dont 90 € de prestation de semis direct), il est important de valoriser cet investissement par une fertilisation azotée minimale de 60 unités d'azote/ha.

Résultats de 9 parcelles avec témoin

9 parcelles de semis direct de méteils et d'espèces prairiales ont été comparées avec leur témoin sans sur-semis.

Les altitudes vont de 400 à 1 100 mètres sur tout type de prairie de départ.

En 2019, il a été observé un écart de plus de 2 T de M.S./ha sur une prairie naturelle de l'INRA de Marcenat sursemée en seigle forestier + vesce (essai implanté lors de la journée "herbe de nos montagnes").

En 2020, les résultats sont hétérogènes. L'hiver 2019-2020, particulièrement doux, a favorisé la reprise de la prairie, le développement des vesces et des espèces prairiales semées (Ray grass, dactyles et trèfles) au détriment des méteils céréalières.

Le gain moyen de rendement en 2020 sur les 9 parcelles est de 600 kg de M.S. par hectare avec des rendements pouvant atteindre plus 1,5 T par hectare pour les méteils implantés sur des prairies dégradées.

Le coût de revient du semis direct semences + matériel de 350 €/ha en moyenne, ne permet pas un retour sur investissement dès la première coupe. En revanche, les récoltes suivantes seront supérieures dans les prairies sursemées en raison de la bonne implantation des espèces prairiales et de l'effet scarificateur des semoirs qui redonnent de la vigueur à la prairie (observations 2018 et 2019). Ce qui permet de préserver la pérennité et la productivité des prairies car il est devenu de plus en plus délicat d'installer une jeune prairie ces dernières années.

Réussir son semis direct de cultures fourragères dans une prairie vivante :

- sursemer des prairies qui ont un couvert végétal peu dense (vieux dactyle, luzerne clairsemée, prairie dégradée par la sécheresse ou les campagnols...),
- semer tôt sur un sol ré-humidifié et ressuyé (début septembre),
- choisir des espèces agressives et semer dense,
- utiliser des semoirs qui font de la place et de la terre fine,
- faire pâturer le semis direct à l'automne selon les conditions météo (60 % des éleveurs situés à moins de 600 m d'altitude ont fait pâturer au moins une fois leur semis direct),
- apporter un minimum de 60 unités d'azote/ha soit 25 m³ de lisier de bovin en début de printemps.

Pour en savoir plus,

Consultez la page agronomie sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Cantal (agri bio/Semis direct dans les prairies vivantes).

Marc Peilleron

Conseiller spécialisé en agronomie
Animateur du réseau DEPHY Châtaigneraie
04 71 45 55 32 / 06 71 76 83 62 - marc.peilleron@cantal.chambagri.fr